

La Crevasse et Les Blisiers

La Crevasse et Les Blisiers, deux sommets discrets, s'élèvent dans les hauteurs de Levron. En hiver, le premier attire de nombreux randonneurs en raison de sa relative accessibilité, tandis que le second, plus sauvage, offre une tranquillité apaisante. L'itinéraire, qui serpente à travers des forêts drapées de neige et d'immenses clairières d'une pureté saisissante, dévoile progressivement des panoramas à couper le souffle, englobant la vallée du Rhône, le Val Ferret, le Val d'Entremont, le massif des Combins, le Val des Bagnes et bien d'autres merveilles alpines.

☼ Détails du parcours

Point de départ : Col des Planches (1408 m).

Accessible en transports publics : Oui.

Point culminant : Les Blisiers (1994 m).

Dénivelé : montée et descente 850 m chacune.

Distance : 11.1 km.

Temps de marche : 5¼h-6¼h.

- ☉ Col des Planches – La Crevasse 1¼h-1½h.
- ☉ La Crevasse – Col du Tronc ½h.
- ☉ Col du Tronc – Col du Lein ½h.

☉ Col du Lein – Les Blisiers 1¼h-1½h.

☉ Les Blisiers – Col du Lein ½h-¾h.

☉ Col du Lein – P. 1569 ½h-¾h.

☉ P. 1569 – Col des Planches ¾h.

Durée : 1 jour.

Difficulté : WT4- [CAS12].

Matériel : Matériel de randonnée en raquettes.

Date : 2 février 2025.

Références : [Wik24], [Sut09], [Jac06] et [Mon29].

Accès

Accès en voiture

Emprunter l'autoroute A9 jusqu'à Martigny, puis suivre la E27 vers le Grand St-Bernard. Au giratoire situé à la sortie du Tunnel du Mont-Chemin, prendre la direction de Martigny-Croix. Au giratoire suivant, tourner vers le Col des Planches. Suivre la route sur environ 10 km jusqu'au col où un parking est disponible. Attention, car le nombre de places est limité et lors des week-ends ensoleillés, mieux vaut arriver tôt pour ne pas devoir attendre qu'une place se libère !



Carte nationale (source swisstopo).

Accès en transports publics

Le Col des Planches est desservi par des cars postaux partant de la gare de Martigny, mais en hiver il n'y a qu'une correspondance matinale pour la montée et une correspondance vespérale pour la descente. La réservation est impérative.

Pour trouver la meilleure correspondance, consulter l'horaire en ligne des CFF.

Du Col des Planches jusqu'à La Crevasse

Face à un risque d'avalanche « marqué », j'avais recherché un parcours permettant d'éviter autant que possible les pentes dépassant 30°. Les cols des Planches, du Tronc et du Lein, autrefois cruciaux pour le pastoralisme, le commerce et la stratégie militaire, attirent désormais de nombreux randonneurs et amateurs de nature en quête d'évasion. Avec 30 à 50 cm de neige fraîchement tombée quelques jours auparavant, la région me paraissait tout simplement idéale.



La route, interdite à la circulation, en direction du Col du Tronc.



Le balisage sentiers-raquettes.ch.

Je suis parti du Col des Planches, le seul de ces trois passages qui soit accessible en hiver tant en voiture qu'en transports publics. J'ai entamé la marche à l'est du parking en empruntant la route interdite à la circulation, en direction du Col du Tronc. Le départ, signalé par des panneaux jaunes, comportait également un panneau rose avec l'indication « Col des Planches – La Crevasse ».

Ce marquage est l'œuvre de la Fédération Suisse de Raquette à Neige, également connue sous le nom de SwissSnowshoe. Fondée en 2005 avec l'objectif de développer et de promouvoir le sport de la raquette à neige, cette association a progressivement balisé plus de 150 itinéraires à travers la Suisse romande. Elle a par ailleurs publié le « Guide des Sentiers Raquettes de Suisse romande ». Aujourd'hui, cependant, l'association paraît malheureusement inactive : l'ouvrage n'est plus réédité depuis plusieurs années, et le nom de domaine sentiers-raquettes.ch, qui recensait notamment les parcours balisés, a été cédé fin septembre 2023. Malgré cela, les panneaux continuent de résister vaillamment au temps, aux intempéries et à l'usure.

Ce parcours balisé, très prisé durant le week-end, conduit d'abord au col du

Tronc avant de s'élever jusqu'à La Crevasse en passant par son épaule sud-est, pour ensuite redescendre par la face nord-ouest. Pour ma part, j'ai choisi d'emprunter la voie de descente pour réaliser mon ascension. Au premier virage en épingle, j'ai donc quitté la route forestière pour me diriger vers l'est. Malgré les récentes chutes de neige, une trace fraîchement tassée par les skieurs et les randonneurs rendait le balisage pratiquement superflu.



Les Blisiers et la Pierre Avoi.

En traversant la clairière, j'ai admiré la vue imprenable sur le majestueux Catogne qui se dressait fièrement à l'horizon. Vers 1510 mètres d'altitude, une piste nette se frayait un chemin dans la Forêt de La Cergnat comme un serpent blanc glissant entre les arbres. Quelques ouvertures dans les bois laissaient entrevoir la Pierre Avoi, une dent rocheuse qui domine le village de Saxon d'un côté et la célèbre station de Verbier de l'autre. Plus loin, j'ai reconnu le sommet des Blisiers, le deuxième objectif de la journée.

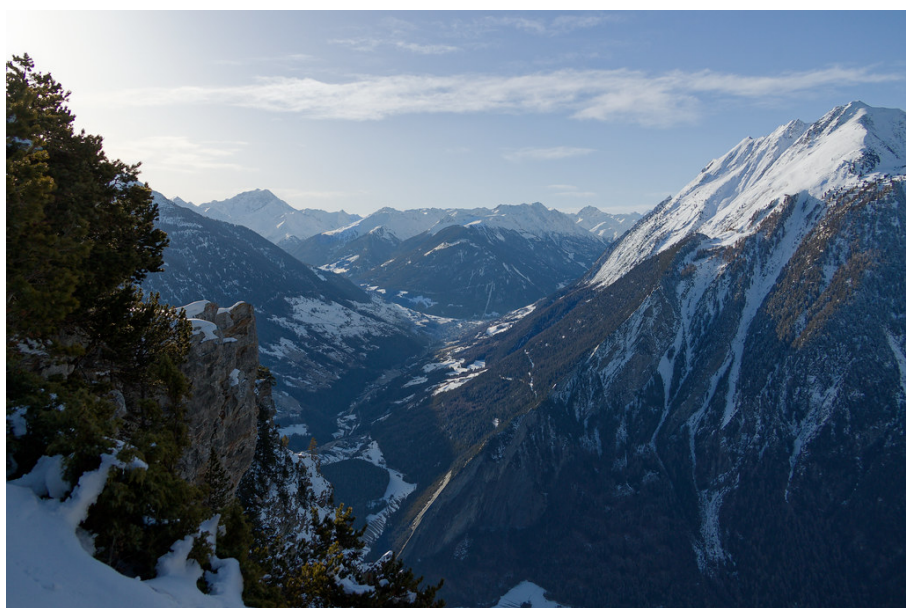
Vers 1700 mètres d'altitude, j'ai traversé une nouvelle clairière, puis, par un dernier court passage en forêt,

j'ai atteint le sommet de La Crevasse, baigné par un soleil très apprécié après l'ombre persistante rencontrée pendant mon ascension dans la face nord-ouest. Le panorama époustouflant s'étendait à l'ouest des Dents du Midi au Catogne, en passant par une multitude de sommets, notamment la Tour Salière et le Mont Buet. Au sud, la Tour de Bavon se dressait imposante entre le Val Ferret et le Val d'Entremont, tandis que le Mont Vélan se détachait nettement en arrière-plan. À l'est, les Combins, Le Sâle, Le Pleureur, le Bec des Rosses, le Mont Ford, le Mont Gelé et la Pierre Avoi s'étalaient magnifiquement sous mes yeux semblables à un tableau grandiose peint par la nature. Seul le nord-ouest restait masqué par les arbres.

Le toponyme du sommet trouve ses origines dans le patois « crevache » et le bas latin « crepatia », termes désignant habituellement une déchirure dans le rocher ou la glace. Pourtant, curieusement, aucune déchirure remarquable ne caractérise cette cime. Seul le versant sud-ouest présente des falaises vertigineuses, mais celles-ci semblent dépourvues de fissures notables... Il s'agit là d'une autre énigme linguistique qui mériterait d'être approfondie !

De La Crevasse au Col du Tronc

L'étape suivante visait à atteindre le Col du Tronc. J'ai donc dévalé l'épaule nord-est en suivant une trace bien damée par des raquettes, au milieu de plusieurs



La Tour de Bavon partage le Val Ferret et le Val d'Entremont.



Le massif des Combins.

sillons façonnés par les descentes de skieurs. Je n'ai pas résisté à l'envie de profiter de la neige immaculée et de tracer ma propre voie, ajoutant une touche ludique à cette descente vivifiante.

Après un bref passage dans une forêt relativement dense, j'ai poursuivi vers le nord-est à travers une zone clairsemée de mélèzes. Bien que ces derniers fussent de leurs aiguilles, les troncs et les branches se paraient de teintes flamboyantes sous les rayons du soleil hivernal. Le silence environnant, rompu uniquement par le crissement étouffé de mes pas dans la neige, accentuait la quiétude des lieux. S'être levé tôt pour savourer ce havre de paix s'était révélé une décision particulièrement judicieuse !



L'itinéraire pour gagner le Col du Tronc serpente entre les mélèzes.

Vers 1660 mètres d'altitude, les traces se sont scindées en plusieurs directions. En maintenant le cap au nord-est, j'ai progressé sur un faux plat avant de déboucher sur une route forestière à proximité du poteau signalétique du Col du Tronc.

Le toponyme du col, monté depuis le pâturage éponyme situé au nord, indique un « *lieu défriché par le simple abattage des arbres* », ce qui témoigne du passé pastoral dans cette région montagnaise.



Du Col du Tronc au Col du Lein

Deux options s'offraient à moi pour atteindre le Col du Lein : emprunter la route forestière, qui avait été bien damée par les randonneurs, ou suivre le sentier pédestre, délaissé en hiver. Le Sé de Troche empêchait le soleil de baigner l'un comme l'autre de ces itinéraires. J'ai ainsi opté pour la première solution, afin d'économiser temps et énergie. La monotonie du trajet, combinée à un froid mordant, contrastait fortement avec la douceur ensoleillée de la descente précédente, mais lorsque le soleil a de nouveau caressé mon visage, j'ai su que le Col du Lein était tout proche.

Le nom de ce passage a subi une évolution fascinante au fil du temps. Désigné « *Pas de Lens* » jusqu'en 1965, le col a ensuite pris l'orthographe « *Pas du Lin* » avant d'être en définitive rebaptisé « *Col du Lein* » en 1988. Ces transformations linguistiques peuvent s'expliquer par le fait que le terme « *Lens* » se prononce phonétiquement

Tronçon ombragé entre le Col du Tronc et le Col du Lein.

« *lin* », le « *s* » final étant considéré comme parasite. Le toponyme semble dériver soit du breton « *lein* », qui signifie « *sommet, faite* », soit du vieux haut allemand « *hlinc* », qui désigne « *colline* ». Ce terme était d'habitude utilisé pour désigner des reliefs naturels, notamment des pentes douces ou des collines allongées, ce qui correspond tout à fait à la topographie des lieux.

Le nom de l'alpage voisin, situé à l'ouest du col, a quant à lui connu des mutations encore plus complexes et intrigantes. Autrefois, il portait le nom de « *La Vouavra* », mais cette appellation n'est jamais apparue sur les cartes topographiques officielles. Sur la carte Siegfried, il était orthographié « *La Vouavre* ». Puis, en 1920, le genre grammatical fut modifié pour devenir « *Le Vouavre* ». Ensuite, en 1965, le nom fut complètement transformé pour devenir « *Le Lin* ». Enfin, en 1988, comme pour le col, le nom a évolué pour prendre sa forme actuelle : « *Le Lein* ». Le toponyme de l'alpe semble dériver du vieux haut allemand « *waura* » et du bas latin « *vau-*



Le Col du Lein avec Les Blisiers en arrière-plan.

ria », qui signifie « *champ en friche, terre inculte ou peuplée de mauvaises broussailles* ». Toutefois, je n'ai pas trouvé d'explication quant à la raison pour laquelle le nom a subi un changement aussi radical en 1965, abandonnant son étymologie originelle pour adopter le nom du col voisin.

Du Col du Lein aux Blisiers

Il était presque 11 heures lorsque j'ai traversé le vaste Col du Lein. À ma grande surprise, l'endroit était plongé dans un silence absolu. À peine trois randonneurs avaient croisé mon chemin depuis le départ, mais aucun n'était présent dans les environs. Devant moi se dressait une butte élégamment coiffée de conifères : Les Blisiers. Bien que d'apparence modeste, son point culminant dominait pourtant le col de près de 400 mètres et promettait une ascension intéressante.

J'ai visé le large bâtiment jaune-beige qui se détachait nettement un peu plus haut, et qui sert de buvette estivale lorsque les vaches paissent paisiblement sur l'alpe. J'ai ensuite continué en direction nord-est, en serpentant entre les mélèzes.

Un léger bourdonnement est venu rompre la quiétude ambiante : celui émanant de la microcentrale électrique, installée en 1997, qui turbine l'eau potable et l'eau d'irrigation du village de Vollèges et des alentours pour produire de l'énergie. J'ai longé la maison, puis le grand réservoir d'eau potable, avant de finalement rejoindre une route forestière.

Les cartes topographiques indiquent la présence d'un sentier irrégulier menant au sommet des Blisiers. Mon intention était de suivre plus ou moins cet itinéraire. À ma grande surprise, j'ai découvert une trace de skis de randonnée dans la neige, ce qui allait considérablement faciliter ma recherche d'itinéraire. J'ai poursuivi en direction sud-est, remontant le long d'une épaule jusqu'à un replat à environ 1760 mètres d'altitude. Quelques ouvertures dans la forêt offraient des aperçus magnifiques sur le Catogne ainsi que sur La Crevasse que j'avais gravie quelques heures plus tôt.

Depuis ce replat, j'ai mis le cap au nord-est, m'approchant avec prudence de l'arête. Le versant sud-est des Blisiers, particulièrement abrupt et résolument inhospitalier, exigeait de maintenir une distance de sécurité raisonnable. Malgré le volume de neige à tasser qui devenait de plus



Le versant sud-est des Blisiers, abrupt et inhospitalier.



Le Val de Bagnes avec le massif des Combins en arrière-plan.

en plus important et physiquement épuisant, la douceur de la poudreuse transformait l'effort en une expérience agréable.

Vers 1800 m, il a fallu franchir un court raidillon dépassant 30°, ce qui justifie la cotation WT4- de la course. Le reste du parcours ne dépasse guère la cotation WT2. La qualité de la neige était excellente, et j'ai surmonté cette pente en négociant des lacets serrés. Par la suite, la pente s'est adoucie. Hélas, la progression se déroulait toujours entre les arbres, limitant ainsi quelque peu les panoramas tant attendus.

En atteignant enfin le sommet des Blisiers, un panorama dégagé s'est finalement offert à moi : le Val de Bagnes, le Val d'Entremont et le Val Ferret se déployaient sous mon regard comme une immense carte en relief. Ces vues, bien que similaires à celles observées depuis La Crevasse, présentaient en même temps un caractère unique et une perspective différente, récompensant amplement mes efforts.

Des Blisiers au Col des Planches

J'ai profité de la tranquillité sur l'étroit sommet pour déguster tranquillement mon en-cas. Le moment s'est avéré parfait : les douze coups de midi d'une église résonnaient depuis la vallée, rythmant ma pause bien méritée. Rassasié et revigoré, j'ai amorcé la descente vers le Col du Lein en empruntant le même itinéraire qu'à la montée, alternant entre des phases de marche et de courtes glissades contrôlées pour varier le plaisir et ménager mes forces.

Au col, l'atmosphère solitaire du matin avait laissé place à l'animation de groupes de randonneurs confortablement installés sur des bancs, et des voix se faisaient entendre depuis la forêt, annonçant l'arrivée d'autres amateurs de nature. Afin de varier le parcours tout en espérant pouvoir encore profiter de quelques instants de solitude et de contemplation, j'ai décidé d'éviter la



Peu de repères sur l'alpage du Lein.

route forestière et de me diriger vers la croix installée à la lisière de la forêt. J'ai ensuite dévalé la pente à travers la forêt, en suivant le lit d'un petit vallon discret. Les cartes topographiques indiquent la présence d'un chemin, mais celui-ci était bien évidemment dissimulé sous le manteau neigeux. Bien qu'il n'y eût pas de traces visibles, l'itinéraire restait évident, et j'ai retrouvé le silence sacré et apaisant de la montagne qui m'enveloppait comme un précieux cadeau.

L'itinéraire à suivre est devenu un peu moins évident lorsque j'ai atteint l'alpage du Lein. La clairière était entourée de forêts et dépourvue de repères visuels évidents. J'ai zigzagué entre les arbres en maintenant le cap à l'est-sud-est jusqu'à rejoindre la route forestière située vers 1540 mètres d'altitude qui restait bien identifiable malgré la couche de neige qui la recouvrait. J'ai ensuite suivi son tracé jusqu'à un carrefour (P. 1569). J'avais rejoint l'itinéraire de montée, balisé en rose, menant à La Crevasse. Une trace bien tassée par d'autres randonneurs m'a épargné l'effort de damer la neige, ce qui a été un vrai soulagement pour mes jambes qui commençaient à accuser une certaine fatigue. Je n'ai eu qu'à dévaler la pente douce sur un peu moins de deux kilomètres pour retourner au point de départ, le Col des Planches, bouclant ainsi cette magnifique boucle hivernale.

Sur le papier, le dénivelé et la distance m'avaient semblé très raisonnables lorsque j'avais préparé cette randonnée. Cependant, la quantité relativement importante de neige fraîche tombée les jours précédents qu'il a fallu brasser, en particulier lors de l'ascension des Blisiers, avait cependant rendu cette course en raquettes plus épuisante que ce que j'avais imaginé. Néanmoins, la tranquillité et la beauté des lieux visités, ainsi que les paysages époustouflants qui se sont offerts à mes yeux, ont largement récompensé tous les efforts fournis, transformant cette journée en une autre expérience inoubliable au cœur de la nature alpine !

Bibliographie

- [CAS12] CAS. *Echelle CAS pour la Cotation des Courses en Raquettes*. 2012. URL : https://www.sac-cas.ch/fileadmin/Ausbildung_und_Wissen/Tourenplanung/Schwierigkeitsskala/Echelle-CAS-cotation-courses-raquettes.pdf (visité le 21/12/2023).
- [Jac06] Henri Jaccard. *Essai de toponymie : origine des noms de lieux habités et des lieux dits de la Suisse romande*. Mémoires et documents pub. par la Société d'histoire de la Suisse romande. G. Bridel, 1906. URL : <https://doc.rero.ch/record/19994>.
- [Mon29] Frédéric Montandon. « Étude de toponymie alpine. De l'origine indo-européenne des noms de montagnes ». In : *Le Globe. Revue genevoise de géographie* 68.1 (1929). DOI : 10.3406/globe.1929.2520, p. 1-152. URL : https://www.persee.fr/doc/globe_0398-3412_1929_num_68_1_2520.
- [Sut09] Henry Suter. *Noms de lieux de Suisse romande, Savoie et environs*. 18 déc. 2009. URL : <http://henrysuter.ch/glossaires/toponymes.html> (visité le 18/02/2025).
- [Wik24] Wikipédia. *Col du Lein – Wikipédia, l'encyclopédie libre*. 2024. URL : http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Col_du_Lein&oldid=211753800 (visité le 21/03/2025).